



TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES



VALORISATION

EXEMPLARITÉ

RECYCLAGE

ACCOMPAGNEMENT

ALTERNATIVES

RÉEMPLOI

**ZÉRO DÉCHET,
C'EST QUAND ?
MAINTENANT !**



ZÉRO DÉCHET, C'EST QUAND ? MAINTENANT !

SOMMAIRE



1 - Introduction 3



2 - Changer les comportements 4



3 - Je fais ce que je dis 5



4 - Je broie du vert mais pas que ! 6

5 - Et demain ? 7

6 - Annexes 9

1 - INTRODUCTION

ZÉRO DÉCHET, C'EST QUAND ? MAINTENANT !

Le thème des déchets est apparu comme majeur compte-tenu de sa dimension sociale, des leviers locaux d'actions et de la compétence de GrandAngoulême.

En effet, de nombreuses initiatives locales existent et concrètement, chaque citoyen est impacté dans sa vie quotidienne par les déchets.

Le groupe considère que le zéro déchet est un objectif à atteindre à la maille de notre territoire (c'est à dire, tous les déchets du territoire doivent être soit valorisés soit traités).

Nous sommes conscients que la route vers le zéro déchet est encore longue.

Il est donc nécessaire d'enclencher dès à présent une dynamique en accompagnant les habitants, les acteurs institutionnels et socio-économiques du territoire vers cet objectif.

Les actions mises en place doivent être pérennes. Il convient de définir des objectifs et de mesurer leur avancement. Des points d'étapes réguliers sur leurs atteintes doivent être organisés avec GrandAngoulême.

Nous sommes convaincus que si toutes les actions proposées sont mises en place, nous serons en mesure d'atteindre l'objectif zéro déchet.

Le groupe projet « Transitions écologiques »

Les travaux du groupe ont débouché sur la rédaction de trois fiches portant sur des avis courts termes et une fiche sur des pistes de réflexions moyens et longs termes :

- 1. Changer les comportements :** associer les habitants aux actions.
- 2. Je fais ce que je dis :** montrer l'exemple par des actions concrètes au sein des collectivités.
- 3. Je broie du vert :** réduire les apports en déchèterie en incitant les habitants à laisser leurs déchets verts sur place.
- 4. Et demain ? :** valorisation, traitement et réemploi.

Méthodologie de nos travaux

A partir d'un travail de recherche documentaire et de l'expérience des membres du groupe, des rencontres ont été organisées avec les élus pour affiner la réflexion. Par ailleurs, des visites ont été organisées ainsi que des rencontres avec Charente Nature (voir annexes.)



2 - CHANGER LES COMPORTEMENTS



On ne pourra rien faire sans la participation active des habitants et des acteurs économiques, associatifs et institutionnels du territoire.

Il est essentiel que des actions soient conduites pour sensibiliser, associer, accompagner, soutenir, éduquer en privilégiant proximité et facilité pour les habitants.

Leviers d'action

Sensibiliser, associer

- Lancer des actions de test/pilote par zone d'activités associant entreprises, commerçants et citoyens pour trouver des solutions concrètes de réduction des déchets (mutualisation des efforts et des moyens).
- Travailler sur la source du déchet : ne pas acheter ou trouver des alternatives (ex : emballages carton ou plastique).
- Afficher le prix de l'emballage : dire ce que le consommateur ne sait pas.
- Distribuer les autocollants « Stop Pub » dans les boîtes aux lettres, adhérer au dispositif expérimental « Oui Pub ». Sur ce point, renforcer la sensibilisation des entreprises et cabinets médicaux.
- Réutiliser le verre plutôt que de le rejeter systématiquement.

Soutenir, accompagner

- Soutenir les initiatives locales pour consommer en vrac (lieux d'achat, boîtes réutilisables fournies).
- Diversifier les supports de communication (Charente Libre, réseaux sociaux, cinémas, bulletins municipaux, radios locales).
- Diffuser les chiffres de gestion des déchets (affichage par secteur de ramassage).

Éduquer

- Faire connaître et appliquer la législation au niveau du territoire.
- Former les agents de déchèteries à la sensibilisation des habitants.
- Renforcer les actions par quartier / bassin de vie.
- Renforcer la lutte contre les incivilités : communication et répression (sur les bords de route, sur les chemins, en ville etc.).

Suivi des leviers d'action

- Programmer et suivre dans le temps l'ensemble des actions.
- Mettre en place des métriques (ex : nombre de formations, % d'autocollants « StopPub »..).
- Mesurer l'efficacité sur la baisse des déchets collectés.

3 - JE FAIS CE QUE JE DIS



GrandAngoulême et l'ensemble des collectivités doivent montrer l'exemple dans leur fonctionnement interne et aussi par la promotion en externe de l'objectif « Zéro Déchet » pour faire passer les messages auprès des acteurs institutionnels et socio-économiques, de la population et susciter l'adhésion.

Leviers d'action

Réduire les déchets lors des évènements et manifestations

- Inciter les organisateurs à mettre en œuvre les bonnes pratiques :
 - Inclure une clause dans les conventions de partenariats.
 - Rajouter un critère pour l'attribution des subventions.
 - Créer un label « Eco festival/ évènement » accompagné d'une charte d'engagement.
- Fournir un kit déchet (sacs poubelles noirs / jaune / bio-déchets, poubelles, gobelets) et Kit communication : pancartes, guide des bonnes pratiques (cf. Zéro Waste Angoumois).
- Proposer des alternatives aux cadeaux publicitaires source de déchets (plastique etc.). Exemple : distribution de « bulles » (monnaie locale).
- Accompagner les organisateurs et les participants : formation et sensibilisation.
- Proposer des «demi-parts» pour limiter le gaspillage alimentaire.

Proposer des solutions auprès des acteurs

Dans les communes

- Nommer un référent « réduction des déchets » (agent de la commune), aussi en charge des achats de la commande publique.
- Adopter une charte de réduction des déchets avec des objectifs quantitatifs.

Ecoles

- Sensibiliser et former (de manière ludique) tous les élèves des 38 communes à la réduction des déchets.
- Généraliser un programme d'accompagnement des écoles en partenariat avec les associations. Exemple : composteur, poulailler, potager, peser les déchets etc.

Lieux d'accueil d'enfants "zéro plastique" (crèches, centres de loisirs...)

- Promouvoir les produits d'hygiène brut, les couches lavables, les emballages réutilisables pour les repas.

Leviers d'action (suite)

Trouver des alternatives pour éviter les déchets en interne grâce aux commandes publiques

- Définir des critères dans les appels d'offres pour supprimer le plastique à usage unique et favoriser le recyclable et le réutilisable (marchés publics pour les distributeurs de boissons, nourriture, fournitures, ...).
- Limiter les autres déchets (gobelets réutilisables, papeterie, fournitures de bureau, consommables, choix des matériaux pour les documents imprimés).

Suivi des leviers d'action

- Label éco festival/événement : important de mesurer et communiquer régulièrement sur les résultats pour suivre si l'objectif quantitatif est atteint, et expliquer pourquoi il est atteint ou non.
- Pourcentage d'évènements couverts par le label.
- Pourcentage de communes ayant nommé un référent et adopté une charte de réduction des déchets.



4 - JE BROIE DU VERT MAIS PAS QUE !



Quand ils sont compostables, les déchets verts sont une ressource bénéfique pour l'amendement des sols. Ils sont aujourd'hui massivement acheminés dans les déchèteries et représentent 1/3 des apports.

A la campagne et en milieu urbain, cette ressource doit rester sur place.

Leviers d'action

Utiliser les déchets verts

Faire broyer

- Faire broyer par des services de la collectivité locale ou des associations dont c'est la mission.
- Inciter à l'achat d'un broyeur collectif de grande capacité par un groupement de citoyens (par village).
- Broyer dans toutes les déchèteries accueillant des déchets verts.
- Faire coïncider les jours d'ouverture des aires de dépôts de branchages avec les jours de broyage.

Utiliser le broyat

- Communiquer sur la nécessité pour les particuliers d'utiliser leurs propres déchets verts, et sur les bienfaits du compost et du broyat.
- Publier les chiffres de contrôle de la qualité du compost collectif.
- Acheminer directement du broyat vers les aires de stockage mises à disposition par les agriculteurs.
- Rendre le compostage des particuliers plus performant en proposant des bacs, plutôt en bois, avec 3 compartiments pour un brassage efficace.

Collecter les déchets verts

Limitier la quantité de déchets verts

- Faire connaître les aides pour l'arrachage des thuyas et lauriers-palme et conseiller sur la plantation de haies champêtres.
- Faire connaître les aides pour les tondeuses avec mulching et l'achat de broyeurs individuels (milieu urbain).

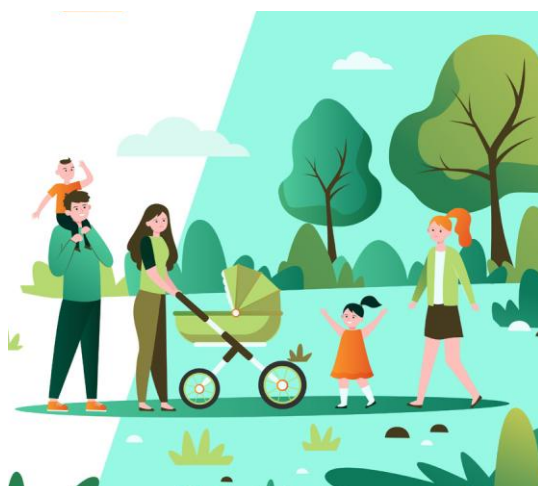
Prévoir les cas non standards

- Les végétaux malades ne sont pas aptes à fabriquer du compost de qualité : autoriser leur incinération.
- Prévoir des points déchets verts (sacs compostables) ou ramassage type encombrant en centre ville pour les personnes peu mobiles.

Suivi des leviers d'action

- Objectif « zéro déchet vert » provenant de particuliers dans les déchèteries.

5 - ET DEMAIN ?



Il est clair que la réponse à l'injection « Zéro déchet, c'est quand ? », procède d'actions immédiates, mais aussi d'engagements à moyen et long terme.

Dans ces perspectives, plusieurs axes et actions à destination des différents acteurs ont été identifiés.

Sur cette base, nous préconisons un certain nombre de leviers d'actions, et d'investissements structurants.

Leviers d'action

Valoriser et récupérer l'énergie issue du traitement des déchets

- Incinérer les déchets non recyclés en privilégiant de petites unités.
- Transformer les déchets verts non compostables en énergie locale : récupérer les déchets verts dans chaque commune pour les valoriser dans des chaudières biomasses au plus proche des zones nécessitant du chauffage collectif.
- Méthaniser les biodéchets récoltés en privilégiant les petites unités.

Inciter et éduquer les citoyens

- Communiquer sur les alternatives sans emballage.
Ex : eau du robinet versus bouteilles en plastique.
- Collecter au plus près des habitants les déchets valorisables ; les poubelles noires seront apportées dans des lieux de collecte plus éloignés : « processus poubelles inversées ».
- Favoriser et coupler les programmes de « consignes » avec les circuits courts – ramener son emballage réutilisable chez son commerçant régulier – GrandAngoulême pourrait être à l'origine d'un réseau de consigne.
- Expliquer l'impact fiscal pour chaque ménage de la diminution des déchets (à long terme).
- Pousser le message : « moins de consignes pour le recyclage et plus de consignes pour le réutilisable ».

Inciter les acteurs économiques

- Faire connaître les producteurs locaux limitant les suremballages difficilement recyclables de leurs produits.

Faire évoluer les déchèteries en centres de valorisation

- Consacrer plus d'espace à la valorisation sous toutes ses formes : réemploi, recyclage, réparation, broyage de déchets verts.
- Déployer ces espaces sur l'ensemble des déchèteries.

Suivi des leviers d'action

- Nombre de projets pilotes sur les axes suivants :
 - Centrale biomasse sur source déchets verts locaux
 - Méthaniseurs pour biodéchets locaux
 - Emballages réutilisables injectés dans le commerce local pour « consigne » réutilisables
- Montant des investissements réalisés sur 3 ans.
- Taux de couverture des projets pilotes et des investissements sur les 3 types d'habitats sur le Grand Angoulême : urbain, périurbain, rural.
- Pourcentage de déchèteries équipées d'espaces de valorisation.

6 - ANNEXE 1

Groupe de travail transitions écologiques

NOM	PRENOM	COLLEGE
DECHENOIX	Marie-Claude	Représentante de la commune de Garat
DELAGE	Anaïs	Habitante - Angoulême
DUMORTIER	Annie	Habitante - L'Isle d'Espagnac
GIRARD	Elise	Les Jardin'spirées
LACHGAR	Salmi	Représentant de la commune de Magnac-sur-Touvre Animateur du groupe projet
MARIE-DARMON	Lionel	Habitant - Mouthiers-sur-Boême
MENU	Jean-Jacques	Représentant de la commune de Linars
MONCOND'HUY	Gabrielle	Habitante - Angoulême
PELISSIER	Cyril	DéciDé.e.S! Ensemble pour Soyaux
PITRON	François	Représentant de la commune de Roullet-Saint-Estèphe
RIVET	Michel	Habitant - Champniers
ROY	Annie	Habitante - Marsac
VINCENT	Marie-Madeleine	Habitante - Angoulême

7 - ANNEXE 2

18 réunions, 2 rencontres, 1 visite et la participation à un groupe de travail.

2021

- **6 réunions** dont 1 rencontre avec Yannick Péronnet, le Vice-Président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets et Jean-Pierre Meric, Directeur des déchets ménagers.
- Visite du centre de tri CALITOM ATRION.

2022

- **12 réunions dont 1 rencontre** avec Jean-Pierre Meric, Directeur des déchets ménagers et Fabien Catalot, Responsable du service prévention des déchets et 1 rencontre avec Charente Nature.
- Participation à la caractérisation des ordures ménagères.



7 - ANNEXE 3

Quelques liens utiles

- **Grand Angouleme plus propre ma ville**
<https://ppmv.grandangouleme.fr>
- **J'agis pour réduire**
<https://www.jagispourreduire.com>
- **Plan national de prévention des déchets**
<https://www.prevention-dechets.gouv.fr>
- **Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire Nouvelle Aquitaine**
<https://ordec.arec-nouvelleaquitaine.com>
- **Charente Nature**
<http://www.charente-nature.org/-Pollution-.html>
- **Zero Waste France : carte des solutions Zéro déchets**
<https://zerodechet.gogocarto.fr/appli#/carte/@45.6500,0.197,12z?cat=all>
- **Reverredire – Le collectif du réemploi du verre en Nouvelle Aquitaine**
<https://www.reverredire.fr/>
- **Trizzy assistant zéro déchet**
<https://trizzy.io>
- **Comment transformer nos territoires ? The Shift project, Oct. 2022**
https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2022/10/TSP_SRT_Cahiers_brochure_20221010.pdf

Donnons notre regard sur le territoire de demain.

